



Athora DNCA Invest Beyd Semperosa A

Date de création de la fiche 21/06/2024



Gestionnaire du Fonds sous-jacent :

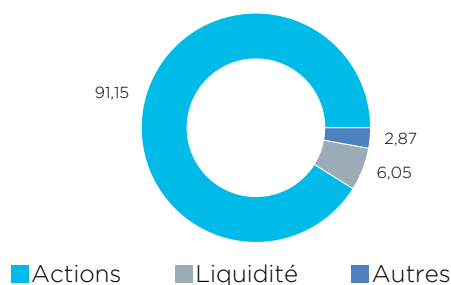
DNCA Investments est l'une des principales sociétés de gestion en France, fondée par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé autour de cette philosophie de gestion défensive une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une offre de fonds simple, lisible et performante investis en actions et obligations internationales.

Politique d'investissement du Fonds sous-jacent :

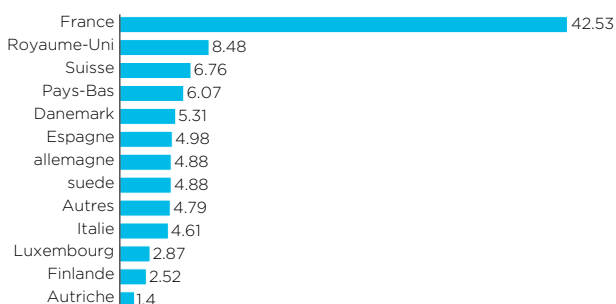
DNCA Invest Beyond Semperosa est un fonds action à impact, qui vise à surperformer l'Euro Stoxx NR calculé dividendes réinvestis, sur la période d'investissement recommandée (minimum 5 ans). La philosophie du fonds est de se concentrer sur les entreprises qui ont un fort impact social et/ou environnemental en relation avec les ODD de l'ONU que DNCA a identifiés comme pertinents : santé et bien-être, énergie propre, consommation et production responsable, lutte contre le changement climatique, etc. La sélection de valeurs éligibles se fait en deux étapes. Tout d'abord une analyse extra-financière issue du modèle d'analyse propriétaire ABA (Above & Beyond Analysis) combinant les deux dimensions de la Responsabilité d'Entreprise et de la Transition Durable. Les entreprises présentant le meilleur profil combinant une bonne gestion des risques de responsabilité et une réelle contribution à la transition économique durable seront éligibles. Ensuite une analyse financière (qualité fondamentale, valorisation et liquidité) détermine l'entrée d'une valeur en portefeuille et son poids.

Répartition du fonds au 30/04/2024

Allocations des actifs (%)



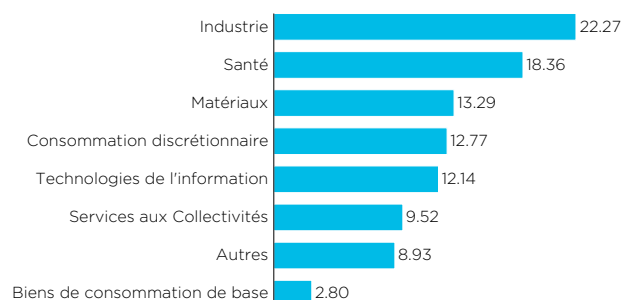
Répartition géographique des actions (%)



10 premières lignes du portefeuille (%)

ASML HOLDING NV	6,06
NOVO NORDISK A/S-B	5,30
IBERDROLA SA	4,98
ASTRAZENECA PLC	4,15
DASSAULT SYSTEMES SE	3,74
BUREAU VERITAS SA	3,72
ESSILORLUXOTTICA	3,64
AIR LIQUIDE SA	3,40
MICHELIN (CGDE)	3,24

Répartition sectorielle des actions (%)

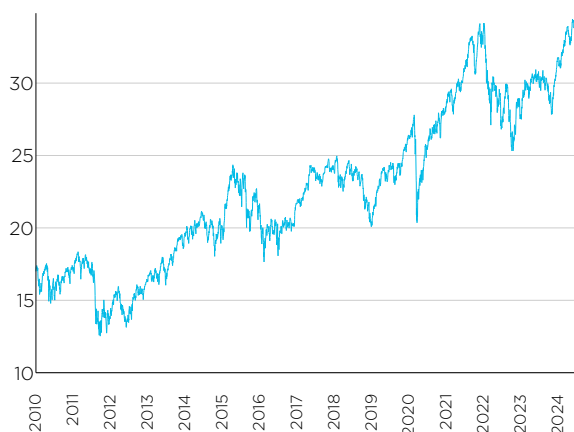


Caractéristiques

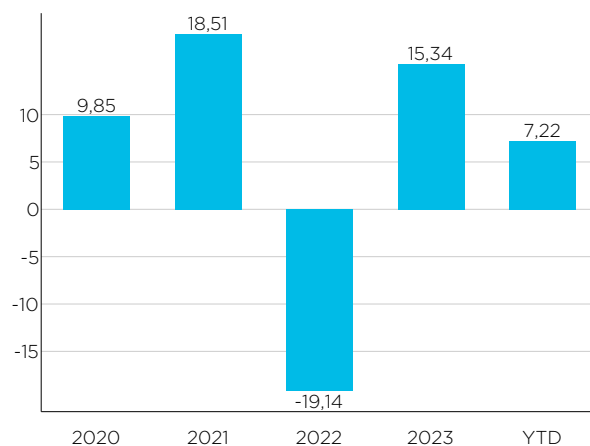
Fonds sous-jacent			
Code ISIN du fonds sous-jacent	LU1907595398	Gestionnaire du fonds sous-jacent	DNCA Investments
Fonds sous-jacent	DNCA Invest Beyond Semperosa A	ISR (1 à 7)	1 2 3 <u>4</u> 5 6 7
Notation Morningstar du fonds sous-jacent * * *			
Fonds interne			
Nom du Fonds	Athora DNCA Invest Beyd Semperosa A	Devise	EUR
Distributeur	Athora Belgium S.A.	Frais de gestion	0,40% par an
Date de lancement	29/05/2020	Valorisation	Quotidienne
Cap/Distrib	Capitalisation	Valeur au lancement	25,00 €

Valeur d'inventaire du fonds interne

 Au lancement 29/05/2020 **25,00 €**

 Au 20/06/2024 **34,06 €**
EVOLUTION DE LA VALEUR D'INVENTAIRE ²


■ Evolution de la valeur d'inventaire

PERFORMANCE ANNUELLE (%) ²


■ Performance annuelle

Rendements cumulatifs ²

1M	3M	6M	YTD	1Y	3Y	5Y	10Y
-1,05 %	2,09 %	8,26 %	7,22 %	10,57 %	9,80 %	39,93 %	-

Rendements annualisés ²

1Y	3Y	5Y	10Y
10,57 %	3,17 %	6,95 %	-

1 Ce paragraphe est un résumé de la politique d'investissement qui n'a aucune valeur juridique. Seules les règlements de gestion et les Documents d'Informations Spécifiques, qui sont disponibles sur athora.com/be, ont valeur juridique. Nous vous invitons à prendre connaissance des scénarios de performance qui figurent dans les Documents d'Informations Spécifiques.

2 Le fonds d'investissement de la branche 23 Athora DNCA Invest Beyd Semperosa A a été créé le 29/05/2020. Par conséquent celui-ci n'affiche pas encore de rendements du passé suffisants. Cependant, ce fonds investit uniquement dans le fonds sous-jacent DNCA Invest Beyond Semperosa A, ce qui permet de constituer des simulations de rendement pour le passé. Ces rendements tiennent compte des taxes et frais de gestion du fonds, mais pas ceux au niveau du contrat d'assurance. Le risque financier des produits liés à des fonds d'investissement est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Les rendements obtenus dans le passé ne constituent aucune garantie pour l'avenir.

Informations relatives à la durabilité ³			
Art. SFDR	9		
Min. d'alignement Taxonomie (A)	N/A	Label ESG	· SRI · Towards Sustainability
Min. d'objectifs de durabilité (B)	1%	Indice ESG	Pas d'indice
Min. d'intégration des PAI (C)	90%	Intégration Risques de durabilité	Oui
Annexe 2 ou 3	SFDR-ANNEX3-FR-IBSA	Annexe 4 ou 5	SFDR-ANNEX5-FR-IBSA
Caractéristiques ESG	<ul style="list-style-type: none"> · ESG factors integration · Norms based screening · Values/Activities based screening · Positive/best-in-class screening · Sustainability-themed investing · Impact/community investing · Corporate engagement & shareholder action 		
Objectifs de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> · Utilisation efficiente des ressources énergétiques · Utilisation efficiente des ressources énergétiques renouvelables · Utilisation efficiente des ressources en matières premières · Utilisation efficiente des ressources liées à l'utilisation de l'eau · Utilisation efficiente des ressources terrestres · Meilleure gestion des déchets · Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) · Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes · Transition vers une économie circulaire · Lutter contre les inégalités · Favoriser la cohésion sociale · Favoriser l'intégration sociale et les relations de travail · Investissement dans le capital humain · Investissement dans les communautés économiquement ou socialement défavorisées 		
Principales incidences négatives / Principal Adverses Impacts (PAI)	<ul style="list-style-type: none"> · (PAI 1) Émissions de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 2) Empreinte carbone · (PAI 3) Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements · (PAI 4) Exposition à des entreprises actives dans le secteur des carburants fossiles · (PAI 5) Part de la consommation et production d'énergie non renouvelable · (PAI 6) Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique · (PAI 7) Activités qui ont impact négatif sur des zones sensibles pour la biodiversité · (PAI 8) Rejets dans l'eau · (PAI 9) Ratio de déchets dangereux et radioactifs · (PAI 10) Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) · (PAI 11) Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales multinationales · (PAI 12) Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé · (PAI 13) Mixité au sein des organes de gouvernance · (PAI 14) Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) · (PAI 15) Intensité de gaz à effet de serre (GES) · (PAI 16) Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales · (PAI 17) Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers · (PAI 18) Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique 		

3. Vous trouverez plus d'information par rapport aux définitions et caractéristiques de durabilité dans la « fiche d'information relative au développement durable » disponible sur le site internet de Athora Belgium dans la section « Bibliothèque » ou auprès de votre courtier.